## **DIRECTION SOLUTIONS CLIENTS RECLAMATIONS**

CDSP LOCALE DU LUNDI 13 MARS 2023

GROUPE La Poste

CREC
RENNES

## DECLARATION CFE-CGC lue en début de séance.

La CFE-CGC vous alerte sur les mouvements de personnels constatés au sein de la gouvernance du CREC de Rennes. L'absence de transparence sur les nominations et une suspicion grandissante sur les profils ciblés jettent le doute sur la déontologie des recrutements au sein de l'établissement. Missions, intérims, promotions, départs, font l'objet d'incompréhension et de mécontentement nécessitant une communication rigoureuse et argumentée pour retrouver un climat de confiance. Les multiples situations individuelles et collectives générant l'émoi des équipes et de la ligne managériale se traduiront par un désengagement des collaborateurs. En l'absence de réponses claires quant au comblement des postes de l'organigramme du CREC, et ce, dans les différentes directions, la CFE-CGC portera le sujet en instances nationales. Ceci, afin d'obtenir les éclaircissements indispensables au respect de l'équité et garantir la probité due à l'ensemble des personnels concernés.

--> Les réponses apportées par la Direction, représentée par la Directrice du Crec par intérim, par la Directrice Solutions Clients par intérim et par la Responsable Vie Au Travail en lettre de mission :

La Direction Expérience Client nationale (DREC) ayant validé la Directrice de la Solution Clients, en INTERIM, a pour conséquence que celle-ci quitte la fonction de RDC (Responsable Développement Compétences) pour laquelle elle avait été nommée en février 2023 ; celle-ci sera reprise par un RDC national via un APC (Appel à Candidature) ...La durée de l'intérim n'est pas connue mais assujettie à un APC devant concrétiser la nomination. Celle-ci nous a confié en toute transparence avoir une appétence particulière pour la fonction de Directrice Solution clients plutôt que RDC, ceci afin de piloter et développer l'expérience et l'empreinte relationnelle.

La CFE-CGC se satisfait de cette clarification qui répond positivement à nos craintes de RPS quant au cumul de fonction.

- Pour les Animateurs Développement Compétences : 2 en cible avec retour de l'ADC en Temps partiel (suite arrêt longue durée) et nomination du 2ème au 1er avril (ex animateur synergie du centre). A confirmer pour un 3ème ADC eu égard aux enjeux de formation et accompagnement...
- Pour les ex-GAS, futurs CRB 3.1 : 7 dont 3 « anciens opérationnels » et 4 nouveaux arrivants sur la fonction.
- Pour les Managers de Proximité : 2/3 actuellement. Une absente : retour prévue mi-avril, et la 2ème sur le départ dans 2 mois. Recrutement fait pour le 3ème MP pour une nomination au 1er mai.
- Gestion des Flux : pas de visibilité sur le retour de la RGDF. Une entraide a été faite par Châlons, à ce jour, 1 GAS de Rennes (embauché comme tel, en CDI) est en lettre de mission sur cette activité.

<u>A retenir</u>: une équipe managériale et de professionnalisation remaniée (presque à 100%): « la barre est haute » pour tous ces nouveaux arrivants face aux attendus de la transformation de la DSC et aux besoins d'accompagnement légitimes à proposer aux CRB.

<u>Conséquence concrète</u>: le parcours « Excellence relationnelle » est décalé au mois de mai, en espérant la présence effective de l'encadrement, et une priorisation de leur montée en compétences pour assurer la démultiplication auprès des collaborateurs.

La CFE-CGC sera attentive aux conditions de formation et d'évolution des compétences de tout un chacun et vigilante sur la situation de tous ces personnels de la DSCS. Et, en tant que signataire de l'accord Réussir Ensemble, la CFE-CGC rappelle que tous ces sujets doivent aussi être évoqués en commission de suivi locale, attendue depuis 3 mois.

La nomination des DEX serait-elle la solution miracle? ou comment la DREC fait du moins en affichant du plus? Le retrait du projet Territorialisation Fonction Support a engendré un arrêt des mobilités et comblements de postes en cours. Conséquence: de nombreux postes vacants, un pilotage dégradé et une multiplicité de N-1 faisant fonction ou intérim. Ce constat, qui ne satisfait personne, crée des risques psycho-sociaux avérés pour les personnes concernées et des interrogations légitimes pour les équipes en place qui attendent une visibilité sur le périmètre de leur activité. Au cas particulier de Rennes, les échanges avec la DSC ont permis de clarifier la situation certes, mais la gouvernance du CREC reste nébuleuse quant aux rôles, missions, intérims des membres du CODIR ou ce qu'il en reste.... Les organisations continuent, elles, à se mettre en place...



EQUIPE DREC CFE-CGC: THIERRY LAURENT — NATHALIE PIHEL — JULIEN BOUVET EQUIPE CFE-CGC LOCALE: SABRINA DIGARD — VALÉRIE JOFFRE — THIERRY LAURENT CGC.SFLBP@GMAIL.COM — 06 19 64 20 87

